

Réunion du Conseil de quartier BRABOIS et VILLAGE

COMPTE RENDU

LE 17 NOVEMBRE
2021

18H00

Salle des fêtes Bernie Bonvoisin

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 150 personnes.</p> <p>Partenaires : M. Yannick LEBEL, Chef de Service Aménagement des espaces publics à la Métropole du Grand Nancy, M. Frédéric RYNKIEWICZ, Responsable du Service Circulation de la Métropole du Grand Nancy ; M. William DEL MANCINO, Correspondant de l'Est Républicain.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M^{me} Dany ACKERMANN, Adjointe Déléguée à l'Ecologie urbaine, l'Environnement et au Patrimoine, M^{me} Marie-Hélène BRETEILLE, Conseillère Déléguée aux Parcs, Fleurissement et à la Propreté, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, à la Métropole et aux Grands projets, Mobilités et Travaux municipaux, M. Philippe PLANE, Conseiller Délégué aux Mobilités douces, M. Bertrand YOU, Adjoint Délégué à l'Urbanisme et à la Gestion des déchets.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. Frédéric JACQUE, Chargé de mission au Pôle des Actions transversales et chargé des Relations avec la Métropole du Grand Nancy, M. Philippe MANSUY, Photographe du Service Communication, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet.</p>

Ordre du jour : Les élus souhaitent apporter des éléments à la connaissance des habitants de ces deux quartiers sur des sujets qui les intéressent au quotidien, à savoir l'avenir des transports en commun, l'apaisement de la circulation dans le village pour réduire la pollution atmosphérique, ainsi que les déplacements sur le plateau de Brabois.

1/ La situation actuelle des transports en commun :

Une habitante se demande s'il faudra attendre encore 18 mois avant **d'avoir un transport en commun performant**. « *C'est plus facile de se rendre au centre de Nancy depuis Champigneulles, où on arrive en train en huit minutes ! Nous, il nous faut 30 minutes en bus !* »

M. Donati : « La métropole *subit actuellement une panne sévère du tram. Jusqu'à présent, 23 rames de tram circulaient, avant que ne survienne une rupture d'une plaque de liaison sur deux rames. La moitié des rames restantes sont susceptibles d'avoir la même panne. Elles ont donc été retirées pour un diagnostic rigoureux. Or, la réparation des véhicules qui sont abimés coûte très cher. Comme il était prévu d'arrêter le tram à la fin 2022, on se demande si réparer ces véhicules en vaut la peine.*

Le service offert aux usagers avec seulement la moitié des rames est donc très dégradé. Les passagers montant à Brabois doivent changer pour un bus articulé et la desserte du Vélodrome est compliquée. 35 000 véhicules passent par le boulevard des Aiguillettes quotidiennement. La sécurité doit être assurée. Les riverains de la rue Jean Jaurès se plaignent du bruit des bus thermiques.

Keolis étudie une solution pour le tronçon du trajet autour du Vélodrome, à savoir différencier la montée et la descente vers Brabois. Il regarde la possibilité de monter par la rue Jean Jaurès et de descendre par l'avenue Général Leclerc.

Les élus de la Métropole du Grand Nancy ont finalement reporté pour des raisons financières, au-delà de 2035, la mise en service d'un tram sur rail. En attendant, ils ont décidé de remplacer l'actuel tram par des trolleybus électriques alimentés par des câbles et des batteries»

Monsieur le Maire explique la position des élus de Vandœuvre : « *Il est fondamental de pouvoir acheminer en transports en commun un maximum de personnes sur le plateau de Brabois, où ont été rapatriées par l'Etat de nombreuses facultés et où seront transférés par la fonction publique hospitalière plusieurs hôpitaux (l'hôpital Central, la maternité...).* »

2/ L'apaisement de la circulation dans le village :

M. Donati rappelle que « lors d'un Conseil de quartier dans la rue qui a eu lieu au village le 17 Octobre 2018, plusieurs habitants avaient alerté les élus sur le niveau de pollution élevé, dû à une intense circulation routière dans les rues Gambetta et Pasteur, l'axe montant vers Brabois. **Des mesures de la pollution atmosphérique** ont donc été réalisées en plusieurs points, révélant des taux limites notamment au bas du village (voir le Compte Rendu (CR) de la **société ATMO** sur le site de la mairie, sur www.vandoeuvre.fr dans la rubrique **Participez !** choisir le pavé intitulé « **Conseils de quartier Réunions publiques** » et faire défiler jusqu'au lien « **Quartier Village** ». Ce CR de 16 pages est aussi disponible sur simple demande au service Démocratie participative).

M. Donati, de poursuivre : « Ces résultats ont conforté les élus dans leur volonté de réagir, d'où la distribution aux 500 foyers du village d'une lettre-votation, avec plusieurs propositions d'aménagement possible, en vue de réduire le nombre de voitures traversant le village quotidiennement et ainsi, faire baisser la pollution. Une large majorité de votants s'était exprimé pour la solution n°1, qui consistait à mettre un panneau « sens interdit sauf riverains » en bas de la rue Gambetta, comme ce qui a été fait en bas de la rue Champmartin. Lorsque nous avons contacté les agents métropolitains, ceux-ci nous ont dit que ce genre de panneau étant rarement respecté et difficile à contrôler. Ils nous ont alors proposé une autre solution, présentée ci-dessous. Les habitants de Brabois ont également été conviés, car l'aménagement du village les concerne aussi, en tant qu'usagers routiers de cet axe montant du village. »

Expression directe des villageois sur la circulation et la pollution dans le village :

Un villageois s'étonne que rien n'ait été fait depuis la dernière réunion de quartier. Il demande si une des solutions proposées dans la lettre-questionnaire a été essayée.

Un habitant de Brabois : « Je travaille au centre de Nancy. Il y a 15 ans, on pouvait passer par Houdemont pour aller sur Brabois, en évitant le village. Mais la mairie de Houdemont a fermé la rue de Chavigny. Les automobilistes préfèrent passer par le village plutôt que par l'avenue Général Leclerc et ses nombreux virages. Aujourd'hui, je descends par le village. Si cela n'est plus possible, je devrais prendre l'autoroute, saturée aux heures de pointe. Le problème est que tous les services montent sur le Plateau. On ne parle pas d'un plan de déplacement urbain sur Brabois ! Au CHU, le parking est insuffisant et des bouchons se forment au niveau du terminus du bus situé en face de l'entrée du CHU. Il faudrait faire d'autres entrées d'autoroute, à la place de la grande tour qui va être détruite sur le site hospitalier pour remédier aux bouchons de sortie d'autoroute. »

Un habitant de Brabois constate le déplacement des problèmes. Les riverains de l'avenue du Général Leclerc vont être mécontents si la circulation augmente dans leur rue. « Il n'y a pas de réflexion globale ! Aujourd'hui, si une majorité de villageois se sont prononcés pour un sens interdit sauf riverains en bas de la rue Gambetta, qu'ils ne passent plus non plus alors par le plateau de Brabois ! »

Un habitant demande s'il y a eu une enquête sur le plateau de Brabois, pour savoir combien de riverains de Brabois passent par le village ? *Est-ce que les habitants de Brabois sont tous d'accord pour ne plus passer par le village ?*

Une villageoise, dont la fille est asthmatique, estime que la solution du panneau « sens interdit sauf riverains » en bas du village n'est pas une bonne solution, car cela ne sera pas respecté. Elle a déjà remarqué que le feu tricolore ne l'est déjà pas.

Un habitant réclame **les chiffres de l'étude de la pollution atmosphérique**. Il regrette le manque de cohérence du plan de déplacement urbain ainsi que la fermeture de la route de Chaligny par la mairie de Houdemont. Selon lui, une partie de la pollution disparaîtrait si cette route était réouverte. Il déplore aussi les nombreux excès de vitesse des automobilistes.

Ces chiffres sont disponibles sur le site de la ville.

Un habitant de la rue Gambetta se souvient de la circulation coupée pendant les travaux dans sa rue, pendant sept mois. Il propose de refermer la rue, pour éviter la pollution.

Un habitant de la rue du Tonneau préconise de remettre une voie de circulation supplémentaire dans le sens montant dans l'avenue Général Leclerc, pour inciter les automobilistes à passer par cet axe.

Un habitant du bas de la Rue Gambetta témoigne : « La limitation à 30 km/h n'est jamais respectée. Plutôt à

60 km/h ! Les ralentisseurs demandés ont été refusés. »

Une habitante demande l'installation de radars de vitesse dans l'artère principale du village.

Monsieur le Maire est d'accord pour **demander à la Préfecture l'installation d'un radar dans la rue Gambetta.**

Un habitant se souvient que lors de la construction du lotissement de Villers Clairlieu, l'avenue Paul Muller a été créée. Il se demande s'il ne serait pas possible aujourd'hui de créer un axe de contournement du village, pour se rendre à Brabois.

Un habitant demande si la mairie a des statistiques sur le nombre de voitures passant quotidiennement par le village le matin et par le rond-point du CHU le soir et par l'avenue Général Leclerc matin et soir, afin de comparer les trajets, pour savoir si le réseau est saturé et s'il manque une voie pour permettre à toutes les voitures de circuler.

Monsieur le Maire : « *Je n'habite pas au village, je ne suis qu'un usager, mais je vous comprends. Il faut anticiper les flux de circulation. La bretelle d'autoroute devra arriver directement sur l'hôpital de Brabois, pour réduire la circulation sur l'autoroute, actuellement saturée aux heures de pointe* » *Il faut une vision globale de la circulation sans opposer les quartiers entre eux, sinon on reporte le problème ailleurs. La question des mobilités est complexe. On vous donnera les chiffres des mesures de pollution et les chiffres de comptage des véhicules dans les deux sens de circulation.* »

Manu Donati répond au sujet des flux de voitures dans la rue située sur le territoire de Houdemont : « *Il est dans les prérogatives du maire de Houdemont de décider si une rue doit être fermée ou ouverte à la circulation sur sa commune. Nous ne pouvons intervenir à ce niveau. Actuellement, la Métropole du Grand Nancy met en place un nouveau plan de déplacement, appelé « plan des mobilités », pour tenter de mieux répartir les flux de circulation entre les communes du territoire de l'agglomération, en hiérarchisant les voiries. Mais quand les grands axes de circulation saturent, à cause d'une urbanisation décidée par l'Etat (le déménagement des hôpitaux et des facultés sur le Plateau de Brabois, l'absence de bretelle d'accès d'autoroute direct au CHRU), la circulation se répartit sur des petits axes qui ne sont pas faits pour cela. Si cela circulait mieux sur l'autoroute, il y aurait moins de circulation dans le village, utilisé par de nombreux automobilistes qui sortent de l'autoroute pour éviter la montée sur Brabois saturée.* »

Présentation du projet de la Métropole pour l'apaisement de la circulation dans le village en vue de faire baisser la pollution atmosphérique (grâce à la diminution du nombre de voitures y circulant) :

M. Lebel de la Métropole présente le projet de la métropole prévu pour dissuader les automobilistes d'emprunter le village pour se rendre à Brabois. Les aménagements envisagés en bas de la rue Gambetta devraient avoir pour conséquence de renvoyer les automobilistes qui ne se rendent pas au village mais sur le plateau de Brabois, vers la rue Général Frère et l'Avenue Général Leclerc.

De plus, ce projet permettra de mettre en valeur l'entrée historique du village, les abords du Château Anthoine, en accord avec l'Architecte des Bâtiment de France car le château est classé.

Dans un premier temps, les aménagements seront provisoires, pour les expérimenter pendant quelques mois, avant de les pérenniser s'ils remplissent leur objectif.

La voie du tourne à gauche en venant de la rue Eugénie Bergé sera rétrécie, de sorte qu'il n'y ait plus qu'une seule file, celle qui continue tout droit en direction de la rue Général Frère et de l'avenue Général Leclerc, et les feux tricolores seront masqués, avant d'être ôtés. Les automobilistes qui voudront tourner dans le village devront donc démarrer en côte et laisser auparavant la priorité à ceux qui viendront en face, depuis la rue Général Frère. Il y aura aussi un ralentisseur juste avant le carrefour Rue Gambetta et rue Général Frère, pour protéger les piétons.

De plus, un trottoir traversant sera créé au carrefour entre la rue Gambetta et l'avenue Général Frère et le feu tricolore situé en bas de la rue Gambetta lorsqu'on la descend, sera remplacé par un stop, car il a été remarqué que les automobilistes roulent vite en descente, pour avoir le feu vert.

Des coussins berlinois seront posés sur la rue Frère au niveau du carrefour, après avoir réalisé des comptages de vitesse, pour connaître avec précision les endroits les plus judicieux pour l'installation des coussins berlinois.

Commentaires des habitants sur la proposition de la Métropole :

Plusieurs habitants redoutent que les automobilistes montent par la rue Champmartin.

Un villageois estime que les habitants vont être pénalisés dans leurs propres déplacements. « *Comment faire pour remonter du Centre Leclerc dans le village ?* »

M. Donati explique que l'installation présentée sera provisoire et démontable si elle ne convient pas. « *Le dispositif n'empêchera pas de monter dans le village, mais cela sera difficile aux heures de pointe, afin d'être dissuasif pour les automobilistes de passage.* »

Un habitant suggère la création d'un rond-point aux carrefours des rues Gambetta, Eugénie Bergé et Général Frère.

Monsieur le Maire explique qu'il n'y a pas la place. De plus, la présence d'un rond-point apporterait trop de facilité pour entrer dans le village. Cela ne dissuaderait pas les automobilistes de passer par le village, mais aurait plutôt l'effet inverse.

3/ Les déplacements sur le plateau de Brabois :

Un habitant de la **rue de Franche-Comté** a constaté le non-respect de la limitation de vitesse à 30 km/h dans sa rue, ce qui met les piétons, et notamment les écoliers, en danger.

Monsieur le Maire propose l'organisation d'un Atelier de quartier sur la circulation dans la rue de Franche-Comté, pour étudier sur place comment améliorer la sécurité des piétons.

En conclusion, Monsieur le Maire estime que les aménagements présentés ici pour le village seront efficaces que s'ils sont accompagnés d'un plan de mobilités cohérent, que si est prise une solution durable pour les déplacements sur le technopole de Brabois. « *Sinon, autant fermer le village à la circulation. Vandœuvre ne veut plus subir autant de désagréments. Nous souhaitons trouver des solutions ensemble et nous comprenons vos préoccupations.* »

Monsieur le Maire propose que la solution présentée par la Métropole soit expérimentée pendant quelques mois et que nous en dressions le bilan ensuite, pour pérenniser ou non l'aménagement.

La majorité des habitants présents accepte l'expérimentation des aménagements proposés par la Métropole en bas du village.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Transmettre l'étude d'ATMO intitulée « Campagne de mesure en air ambiant à Vandœuvre-lès-Nancy. Mesures du 18 au 25 mars 2019 » aux personnes qui en feront la demande. La mettre sur le site de la mairie, sur la page du quartier VILLAGE.	Démocratie participative	Au gré des demandes éventuelles.
Transmettre les comptages de véhicules dans les deux sens, qui passent par le village vers Brabois.	Démocratie participative	Au gré des demandes éventuelles.
Installer un radar de vitesse (qui met des PVs) pour contrôler les automobilistes dans les rues Pasteur et Gambetta.	Services techniques	Dès que possible si accord préfecture
Organiser un Atelier Circulation Rue de Franche-Comté.	Démocratie participative	Janvier – mars 2022